

# Procès-verbal de l'assemblée sectorielle « Bio » 18 Avril 2016 – Version Définitive

## Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bio » du 18/04/2016 - Version provisoire
Responsable de la préparation du document	Séverine Clavie
Date de publication	27/05/2016
Validé par	Participants
Annexe(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation diapositives</li> </ul>

## Participants :

Boddez	Daniel	Producteur
Collienne	Daniel	Collège des Producteurs
Collienne	Suzanne	Productrice
Dalck	Odette	Productrice
Gabriel	Jean-Pierre	Nature & Progrès
Grogna	Philippe	Biowallonie
Hénin	Marc-André	Collège des Producteurs
Jacques	Dominique	Collège des Producteurs
Lambert	Joel	Collège des Producteurs
Morcillo	Sylvie	Probila-Unitrab
Pierret	Olivier	Producteur
Piret	Pierre-Yves	SCAR
Vandamme	Julie	CRA-W

## Ordre du jour :

1. Rapport annuel 2015 collège
2. Simplification administrative



3. Semences

4. Divers

## I. Rapport annuel 2015 du Collège des Producteurs

L'assemblée commence par une présentation succincte du rapport annuel du Collège des Producteurs pour l'année 2015. En effet, ces chiffres étaient censés être présentés à l'Assemblée Générale du 22 mars, mais n'a pas pu avoir lieu à cause de l'actualité. Voir diapositives 3 à 11.

### Prise en compte des avis publiés

Un graphique indique la proportion dans laquelle l'ensemble des avis publiés par le Collège des Producteurs ont été pris en compte. Dans ce graphique, nous pouvons constater que 69% des avis ont été totalement pris en compte contre 20% qui l'ont été partiellement et 11% des avis non pris en compte.

### Mise en valeur du métier d'agriculteur

Plusieurs activités ont été mises en œuvre pour mettre en valeur le métier d'agriculteur comme le salon Agribex, des stands dans les supermarchés afin de mettre en avant les pastilles fruits et légumes wallons.

### Suivi et orientation de la promotion

Le rôle du Collège des producteurs est d'assurer le suivi et l'orientation de la promotion. Dans le cas du secteur Bio il y a une étroite collaboration entre le personnel de l'APAQ-W et du collège des producteurs. L'ensemble des dossiers de promotion font l'objet d'interactions fréquentes avec la Socopro, tant au niveau du contenu que du suivi des projets. Tandis que la stratégie et les projets à long terme sont discutés au sein du GT communication. Celui-ci réunit deux fois par an toutes les structures actives dans le secteur afin de former les avis et stratégies pour l'année.

Ces interactions permettent aussi le développement de nouveaux projets tels que la fête des récoltes. Un évènement participatif à échelle provinciale qui verra le jour en octobre 2016

### 2015, orientation de la recherche et l'encadrement

Les priorités et besoins des producteurs ont été récoltés par des tables rondes et des questionnaires web. 31% des producteurs répondants étaient Bio. Toutes ces informations capitalisées ont servi de base de travail à la cellule bio du CRA-W. Cellule qui connaît une nouvelle organisation et qui se structure progressivement. Un travail de collaboration mensuel est également établi entre Biowallonie, le CRA-W et le Collège des producteurs afin de relever les priorités du secteur Bio.

Au niveau de l'encadrement par contre, mis à part biowallonie, il y a encore peu d'interactions avec les organismes d'encadrement technique. Julie Van Damme du CRA-W précise que le plan stratégique du développement de l'agriculture bio, actuellement en construction, prévoit une plus grande coordination entre les différentes structures d'encadrement. Ce sera donc l'occasion de prendre en compte les avis du collège.

### 2015, GT législation Bio



Muriel Huybrechts prend la parole pour énumérer le suivi des points législatifs qui sont toujours en attente au Ministère.

- Publication de la note sur l'âge de sortie des herbivores
- Publication de la note sur la dimension minimale des pâturages
- Publication de la note sur l'apiculture, interprétation du terme « essentiellement »
- 3 modifications relatives aux résidus de pesticides à apporter à l'AGW
- Lactoreplaceurs et lait naturel
- Solutions concentrées de produits anti-parasitaires à longue durée d'action
- Projet de normes sur les insectes (ver de farine)
- Certification des paniers bio

Un participant demande plus de précision concernant les dates de pâturage. Muriel répond que pour l'âge de sortie la date est fixée du 15 mai au 15 octobre pour les bovins âgés de minimum de 6 mois. Norme à valider par le ministère.

Un participant souhaite reparler du point des dérivés de pulvérisation. Muriel précise qu'il y a un texte réglementaire qui, pour le moment, ne permet pas la commercialisation de certains produits. La LOQ est le minimum qu'un laboratoire peut détecter. Ceux-ci sont fixés dans une réglementation de 10 PPB.

## **2016, une année d'ancrage**

Thiago reprend la parole pour expliquer les projets clefs de 2016

En ligne de fond viennent les suivis de recherche, encadrement et législation. Dossiers auxquels viennent se rajouter d'autres projets plus ponctuels tels que :

### Cellule Info BIO

Il y a la création du CIV (Cellule Informations Viande) et CIL (Cellule Information Lait) Il s'agit de sites internet dont le but est de faire de la communication proactive et réactive sur la viande et sur lait. Tout en fournissant des réponses scientifiques adaptées au contexte wallon sur les polémiques sociétales entourant ces productions agricoles.

Actuellement, le secteur Bio met en place le CIB, un projet aux objectifs similaires, mais qui prendra vraisemblablement une autre forme qu'un site web.

### Filières Semences et plants BIO

Comprendre les mécanismes freinant le développement de la production de semences et plants bio en Belgique. Mettre en place des solutions avec les acteurs clés.

### Indicateur Prix Juste

Les échanges commerciaux liés aux productions agricoles ne sont généralement pas équitables pour les producteurs. Les pressions sur les prix et la fluctuation des prix sur les marchés mondialisés ainsi que le faible pouvoir de négociation des producteurs dans les échanges commerciaux en sont des causes importantes.



Face à ces constats, émergent partout en Europe des initiatives innovantes ayant une réflexion sur l'équité dans les prix et les relations entre les acteurs. Beaucoup d'entre-elles s'inspirent du commerce équitable Nord-Sud pour l'adapter au contexte européen et aux réalités du commerce local. Ces initiatives ont des formes multiples et varient selon différents points tels que la formalisation, la présence de cadres légaux, la certification, la définition du prix juste, la valorisation de la démarche, etc.

Le plan d'action 2016 validé par le Collège des Producteurs prévoit des travaux sur les prix justes.

Nous travaillons actuellement à la capitalisation des multiples initiatives en Belgique et ailleurs afin de comprendre leurs visions respectives et leurs moteurs dans la direction de plus d'équité. Cela nous permettra de jauger les principales opportunités et d'étudier la faisabilité de dispositifs plus forts (présentés en décembre 2016)

## II. Simplification administrative

### 1 Contexte du projet

Identifier les points administratifs qui posent problème. Ensuite, prioriser les points les plus importants pour enfin suggérer des améliorations aux différentes autorités gérant les questions administratives. Pour ce faire, il y a une collaboration avec les services extérieurs de la DGO3 qui s'est régionalisé au fur et à mesure, les syndicats et les organismes de contrôle également. Des entretiens préliminaires ont été menés avec les agriculteurs de chaque secteur, il est prévu de faire des tables rondes en collaboration avec les services extérieurs ainsi qu'un questionnaire web. Ce travail est réalisé en collaboration avec Wallonie-Bruxelles Simplification (WBS), structure spécialisée dans l'optimisation de processus dans son ensemble. Pour plus d'informations, le rapport de l'enquête est disponible sur le site web du Collège des Producteurs.

#### **Tables rondes**

Les participants sont invités à se mettre par groupe de 4 et de répondre au questionnaire qu'ils ont reçu. Le but étant d'identifier les problématiques prioritaires.

#### **Séance plénière : Posture et attitude lors des contrôles**

Des affirmations servant à susciter le débat sont soumises aux participants. Celles-ci soulèvent des avis différents, mais aussi des consentements.

- Les contrôleurs s'axent davantage sur les irrégularités administratives que sur les vraies infractions
- Une bonne partie du stress dû aux contrôles vient du fait que les producteurs ne connaissent pas leurs droits et devoirs par rapport aux contrôles
- Les contrôleurs devraient donner une appréciation générale basée sur l'observation plutôt que de suivre une check-list
- Il serait pertinent de mettre en place une charte qui définit les droits et devoirs (mais aussi l'attitude) de chaque partie pendant le contrôle



### III. Semences biologiques

Un débat ouvert servant à comprendre la

- Prix – idée suisse

Les Suisses ont eu l'idée d'appliquer un surcoût sur les semences conventionnelles non traitées pour les agriculteurs Bio afin que les semences Bio et que les semences conventionnelles non traitées se retrouvent aux mêmes prix pour éviter toutes différences de prix.

- Intérêt utilisation semences biologiques

Il y a des intérêts techniques et à utiliser des semences biologiques. La cohérence du bio de la graine à la fourchette est aussi une raison invoquée. Toutefois les semences biologiques restent plus chères, leur disponibilité faible ou irrégulière, et les qualités techniques des fonds de lots venant de pays voisins ne sont pas toujours au rendez-vous. C'est pourquoi, les agriculteurs et tous les autres acteurs du système (semenciers) contournent le système OrganicXSeeds, ou du moins ne l'emploient pas à son potentiel maximal. S'il n'y a pas plus d'incitants, il n'y a pas de semence bio.

### IV. Divers

En début de séance, un intervenant souhaiterait éclaircir et mettre en place des conditions intéressantes pour que les petits consommateurs et petits artisans puissent passer en Bio



COLLÈGE des  
PRODUCTEURS

# ASSEMBLEE SECTORIELLE BIO



Wallonie

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## Ordre du Jour

- Rapport annuel 2015 collège (10 min)
- Simplification administrative (80 min)
- Semences (30 min)
- Divers (20 min)

Assemblée sectorielle – Secteur BIO

# Rapport annuel 2015 du Collège des Producteurs



COLLÈGE des  
PRODUCTEURS

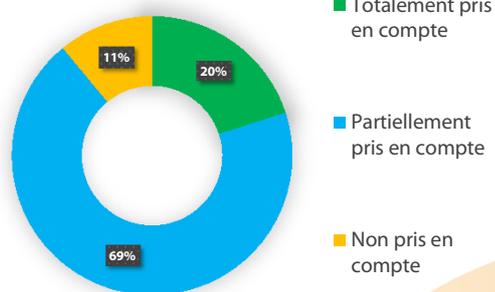
Assemblée sectorielle – Secteur BIO

## 2015, une année de construction



1800 Producteurs en  
interaction

Prise en compte des avis du Collège des  
Producteurs 2015



Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## 2015, des initiatives de mise en valeur du métier









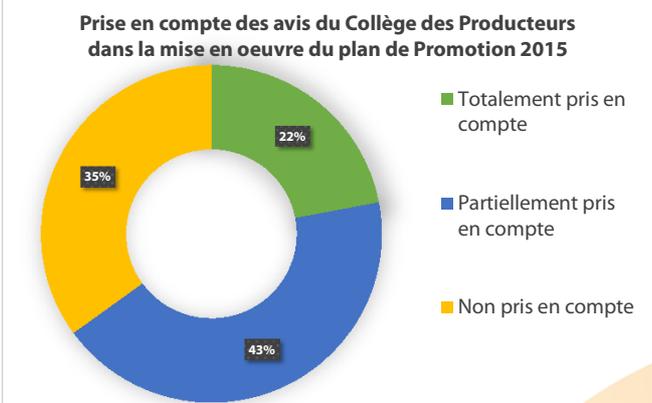
Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## 2015, suivi et orientation de la promotion



### Prise en compte des avis du Collège des Producteurs dans la mise en oeuvre du plan de Promotion 2015



Catégorie	Pourcentage
Totalemment pris en compte	22%
Partiellement pris en compte	43%
Non pris en compte	35%

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## 2015, suivi et orientation de la promotion



**SPECIFICITES BIO**

- AU QUOTIDIEN :
  - Interactions directes – collaborations fréquentes avec l'APAQ-W
- STRATEGIE :
  - GT Communication – plateforme d'experts, dialogue au sein du secteur
- CONTENU :
  - Donne avis sur tous les outils de communication
- DEVELOPPEMENT :
  - Création Fête des récoltes (BW) – Communication – Développement de filière – Evenement Participatif

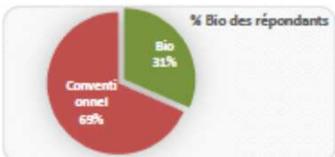
Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## 2015, orientation de la recherche et l'encadrement

**SPECIFICITES BIO**

- 2015 : Questionnaires + Tables Rondes
  - Beaucoup d'infos
- CRA-W : Nouvelles dynamiques
  - Structuration Cellule Bio
  - Vision d'ensemble et stratégie
    - Inspiré du travail de la Socopro
- Biowallonie – CRA-W – Socopro :
  - interactions fréquentes
- Autres organismes d'encadrement : interactions faibles



Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## 2015, GT législation Bio



Où en sommes nous ?

Dossiers soumis en attente suivi :

- Publication de la note sur l'âge de sortie des herbivores
- Publication de la note sur la dimension minimale des pâturages
- Publication de la note sur l'apiculture (interprétation du terme « essentiellement »)
- 3 modifications relatives aux résidus de pesticides à apporter à l'AGW
- Lactoreplaceurs et lait naturel
- Solutions concentrées d'anti-parasitaires à longue durée d'action
- Projet de normes sur les insectes (ver de farine)
- Certification des paniers bio

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## 2016, une année d'ancrage

**Périodes clefs 2016**



Période	Activités
Janv - Fev	Organisation
Février-Mars	AG Producteurs CIV/CIL
Mars - Juin	Simplif administr Ass Sect/ Collège
Juillet/Octobre	Dossiers Sectoriels Rech/Encadr/Formation
Nov - Décembre	Promotion Ass. Sector. / Collège

**Orientations :**

- Ligne de fond :
  - Collaborations Recherche + Promotion
- Cellule Info Bio
- Filières Semences BIO
- Filières Viande Bovine
- Indicateur Prix Juste
- Encadrement
- Matière Organique, PGDA
  - fonction suite donnée par Di Antonio

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



# Simplification Administrative



COLLÈGE des  
PRODUCTEURS

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## 1. CONTEXTE DU PROJET

- **OBJECTIFS**
  - Identifier points problématiques
  - Prioriser les problèmes
  - Suggérer des améliorations
- **COLLABORATIONS**
  - DGO3 (Services extérieurs)
    - Historique régionalisation progressive
  - Syndicats (UNAB, FWA, Fugea, Bauernbund)
  - Organismes de contrôle
- **METHODO**
  - Entretiens préliminaires
  - AS
  - Tables rondes (avec services extérieurs)
  - Questionnaires WEB
  - Concours WEB – Bourses aux idées

Assemblée sectorielle – Secteur BIO

# 1. CONTEXTE DU PROJET

- Collaboration avec Wallonie-Bruxelles Simplification
- PROCESSUS
- FONCTIONNEMENT GENERAL
- POSTURE AUTORITES/AGRICULTEURS

Assemblée sectorielle – Secteur BIO

# 1. PROCESSUS

- TABLE RONDE 1 : PROCESSUS
- TABLE RONDE 2 : PROBLEMES TRANSVERSAUX
- SEANCE PLENIERE : Posture Contrôles

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## Séance Plénière : Posture des Contrôles

- Êtes vous d'accord, pas d'accord avec les propositions suivantes :
  - Les contrôleurs s'axent davantage sur les irrégularités administratives que sur les vraies infractions
  - Une bonne partie du stress dû aux contrôles vient du fait que les producteurs ne connaissent pas leurs droits et devoirs par rapport aux contrôles
  - Les contrôleurs devraient donner une appréciation générale basée sur l'observation plutôt que de suivre une check-list
  - Il serait pertinent de mettre en place **une charte** qui définit les droits et devoirs (mais aussi l'attitude) de chaque partie pendant le contrôle

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



## Semences Biologiques



COLLÈGE des  
PRODUCTEURS

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



# 1. DEBAT

- Intérêt utilisation semences biologiques (autres que législatifs)
- Finir avec le système des dérogations -> Bonne idée
- Inconvénients actuels
  - Prix -> Idée suisse
  - Disponibilité -> OrganicXSeeds (catégories, exhaustivité, timing)
  - Manque articulation entre Xcateurs – Distributeurs – Obteniteurs

Assemblée sectorielle – Secteur BIO



# DIVERS



COLLÈGE des  
PRODUCTEURS

Assemblée sectorielle – Secteur BIO

